



LE TRAIT D'UNION

CHANGIS SUR MARNE

**BIENTOT
LA FIN DE L'HIVER !**



**JOURNAL D'INFORMATION
N°18 - MARS 2015**

<http://www.changis-sur-marne.fr>

LE MOT DU MAIRE

DIRE CE QUE L'ON FAIT FAIRE CE QUE L'ON DIT

Quoi de plus responsable que d'essayer d'appliquer cette maxime au travail municipal ?

Dès lors qu'une ligne est tracée on doit tout faire pour la suivre en s'en approchant le plus possible.

Je me suis efforcé, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, de décliner les objectifs proposés par le conseil municipal pour les prochains mois. Proposés, car en face de l'utilité publique de l'action poursuivie, il y a le prix à payer par le budget municipal. Ce qui, rappelons-nous nos classiques, fait dire à Don Quichotte que *"du dire au faire la distance est grande"* et du même coup insinue le doute dans le titre de ce "Mot du Maire".

Rassurez-vous, nous sommes bien décidés à agir pour faire mentir le proverbe. La mise à niveau de nos équipements publics (Ecole, Voirie, Gare SNCF), le souci constant de faire entendre notre voix sur le devenir des espaces laissés par la CEMEX qui quittera définitivement la commune en janvier 2017, l'adaptation de notre organisation communale aux profondes mutations à l'œuvre dans la réforme territoriale, tous ces sujets sont et resteront les préoccupations quotidiennes de la Municipalité.

A cela il faut ajouter la sécurité des biens et des personnes, sujet qui s'est invité sans ménagement, très récemment. Les moyens à engager sont considérables. Qu'il s'agisse de Police Municipale, de Vidéo-Surveillance, de dispositifs technologiques de contrôle pour ne citer que les plus usités, les mettre en œuvre implique des **engagements budgétaires hors de proportion avec nos ressources actuelles**. Dès lors et sauf à proposer au conseil municipal des arbitrages avec les autres actions retenues, nous avons choisi, dans l'immédiat, une mise en place progressive d'outils adaptés. De plus, nous attendons beaucoup d'une mutualisation des moyens de prévention sous l'égide de notre Communauté de Communes. Si ce n'était pas le cas il faudrait s'attendre à devoir consacrer une part importante de nos budgets futurs à la sécurité du village. Et enfin, pourquoi ne pas l'évoquer, pratiquons chaque fois que cela nous paraît possible, notre propre mutualisation de surveillance, de signalement à la Gendarmerie (01 60 22 01 19), et d'aide entre voisins de proximité.

Pour terminer, je sou mets à votre jugement cette réflexion : *plus un système est complexe, plus les causes possibles d'incompréhension sont nombreuses*. C'est grâce au dialogue et à la communication que la Municipalité veut instaurer avec tous les citoyens que nous pourrions avancer dans nos projets.

Jean-Paul Susini



UN NOUVEAU JOURNAL À CHANGIS



Les élèves du CE1 au CM2 de l'Ecole des Tilleuls ont décidé de faire leur journal pour nous donner l'opinion des "Gamins".

Il s'appelle *Les P'tits Gamins vous parlent* et vous le découvrirez très bientôt.

Les 12 journalistes en herbe ont travaillé comme des pros.

Bienvenue collègues !



Peinture & Décoration
Isolation : doublage : cloisons : plafonds

Privilège
HABITAT

10^È RUE D'USSY - 77660 CHANGIS/MARNE

☎ 01.64.35.08.38 - 06.19.44.18.06

CONTACT@PRIVILEGE-HABITAT.FR

Laurent Le Gall

Votre Paysagiste Diplômé d'état

13 Rue de la Mairie

77 660 Changis sur Marne

06 80 16 01 95

lolo.legall@gmail.com



Taille, Tonte, Clôture, Elagage, Création, Entretien ...

**MERCI À NOS ANNONCEURS DE
TOUTES LES PAGES.
PENSEZ À ALLER LES VOIR.**



SOMMAIRE

Page 2 :	Le mot du Maire Un nouveau journal
Page 4 :	18 ! v'là les pompiers !
Page 7 :	Carte d'identité
Page 8 :	Ca s'est passé à Changis
Page 10 :	D'hier à aujourd'hui : 14-18
Page 12 :	Le Groupe GEFOR à Changis
Page 13 :	Parking de la Gare
Page 14 :	Associations
Page 18 :	Echos de l'école
Page 19 :	Prévention
Page 21 :	Elections 2015
Page 22 :	CCAS - Sécurité incendie
Page 23 :	Le Centre Social de la CCPF
Page 24 :	Santé publique - orthodontie

DATES À RETENIR

Samedi 14 mars :	Ouverture de la pêche à la truite
Dimanches 22-29 mars :	Elections Départementales
Samedi 28 mars :	Conférence sur l'orthodontie
28/29 mars :	Passage à l'heure d'été
Dimanche 5 avril :	Chasse aux œufs de Pâques
Courant avril :	Conférence prévention des risques
Sam. 18/04 Lun. 4/05 :	Vacances Printemps Zone C
Fin mai /début juin :	Conférence sur les zones humides
Vendredi 19 juin :	Feu de la Saint Jean, devant la Mairie
Samedi 20 juin :	Course de caisses à savon à St Jean
Samedi 4 juillet :	Vacances d'été Zone C
Dimanche 5 juillet :	Brocante de l'USCJUS à Ussy
Lundi 13 juillet :	Feu d'artifice tiré du pont
Mardi 14 juillet :	Course de radeaux Pique-nique à midi - Bal du 14 juillet
Dimanche 6 septembre :	Jeux Intervillages

VIE PRATIQUE

Pensez au facteur !

Certaines maisons et boîtes aux lettres de Changis ne portent pas de numéro, ce qui rend difficile la distribution du courrier. Vous n'êtes pas obligés d'indiquer votre nom (sécurité), mais pensez à identifier votre adresse avec votre numéro dans la rue.

Et comme ça, vous recevrez encore mieux le Trait d'Union...

MAIRIE : Jours d'ouverture au public

LUNDI : de 14h à 18h30

JEUDI : 16h45 à 18h30

MERCREDI et SAMEDI : de 9h à 12h

Place du Docteur Cruchadeau
77660 CHANGIS sur MARNE

tél : 01 64 35 90 74 - fax : 01 64 35 71 26
mairie.changis@wanadoo.fr

<http://www.changis-sur-marne.fr>



Etat-Civil

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

Aux parents de **Jules Gonçalves**, né le 11 novembre 2014

Aux parents de **Léo Compper Fonseca**, né le 19 novembre 2014

Aux parents de **Maude Moreau**, née le 03 Janvier 2015

A Monsieur **Emanuel Da Silva Monteiro** et Mademoiselle **Virginie De Andrade**, mariés le 22 novembre 2014

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal renouvellent leurs condoléances :

A la famille de Madame **Christiane Lemoine** veuve **Monnier**, décédée le 05 janvier 2015

A la famille de Madame **Lilianne Martin** veuve **Bonamy**, décédée le 22 février 2015

A la famille de Monsieur **Claude Decarier**, décédé le 1er mars 2015

Changis pense écologie !



NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Lundi - Mercredi - Vendredi :

14h15 à 17 h

Jeudi - Samedi :

9h à 12h



LA POSTE



18 ! v'là les pompiers !

Quand vous étiez petit(e), vous vouliez devenir pompier ou hôtesse de l'air. Quelques un(e)s y sont arrivé(e)s. Pour les autres, intéressons-nous aux gens qui viennent en cas d'urgence.

En 2012, en France il y avait 248 300 sapeurs-pompiers, dont 80% de sapeur-pompiers volontaires (SPV) et 15% de sapeur-pompiers professionnels (SPP), qui sont des civils. Plus 5% de sapeurs-pompiers militaires : le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMP - 2 400 personnes) et la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP - 8 600 personnes).

Ils assurent la protection et la lutte contre les incendies et contre les autres accidents, sinistres et catastrophes. Ils participent à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence. Ils réalisent plus de 9 900 interventions par jour, une toutes les 8,7 secondes.

Les sapeurs-pompiers dépendent de la Direction de la Sécurité Civile (DSC) du Ministère de l'Intérieur. Au niveau départemental, ils sont sous la responsabilité du Préfet de Département et sont gérés par des SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), établissements publics autonomes commandés par des colonels de sapeurs-pompiers.

POMPIER, OUI. MAIS POURQUOI SAPEUR ?

Au Moyen Âge, les sapeurs-pompiers "sapaient" le feu. C'est-à-dire qu'ils l'isolaient. À l'époque, il n'y avait pas de réseau de distribution de l'eau et la majorité des maisons était en bois. Lorsqu'un feu se déclarait, on abattait tout ce qui se trouvait autour afin de limiter la propagation du feu.

D'où l'expression *saper* ou *faire la part du feu*.



VSAV - Véhicule de Secours aux Victimes

Les incendies

Les feux d'habitations, feux industriels, feux de forêt, etc. ne représentent que 10% des interventions, mais ils nécessitent toujours l'engagement de moyens importants.

Les interventions spécialisées

Parmi les opérations réalisées par les sapeurs-pompiers, il y a également ce que l'on appelle les interventions diverses : destruction de nids d'insectes, déblocage d'ascenseurs, inondations, risques d'effondrement, sauvetage d'animaux, fuite de gaz...

LES SECOURS

Le secours à personnes (SAP)

Il s'agit de secours à domicile et sur la voie publique, soit environ 80 % des interventions : blessés, noyades, accidents de la circulation routière, ferroviaire, aérienne ou de la navigation. Secours à domicile : accidents domestiques (chute, brûlure, asphyxie, électrocution, noyade) ou physiques (hémorragie, arrêt cardiaque, détresse psychologique, malaise). Avec ou sans médecin ou intervention du SAMU ou du SMUR.



FPTH - Fourgon Pompe Tonne Hors Chemins





Il faut savoir s'occuper des NAC (nouveaux animaux de compagnie) J'en vois un qui n'a pas l'air rassuré.

Les sapeurs-pompiers disposent également d'équipes spécialisées dans les domaines suivants : risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques (NRBC), sauvetage et déblaiement, interventions en milieux périlleux (GRIMP), secours en montagne, secours aquatique, secours animalier, spécialistes cynotechniques, dépollution en mer et dans les cours d'eau ou terrestre.



INTERVENTIONS

Rappelons que, depuis la Loi de Modernisation de la Sécurité Civile de 2004 *"Chaque citoyen est acteur de sa propre sécurité"*. C'est-à-dire que vous avez



un rôle à jouer dans la prévention : installation de détecteurs de fumée ou de CO (monoxyde de carbone), ramonage, extincteurs. Il faut savoir aussi que la moyenne nationale de délai d'intervention est de 20 minutes. La question est : que faire pendant ces 20 minutes ? Ne pas céder à la panique : la peur est normale, mais la vraie panique est négative. Intervenir dans la mesure de ses moyens, mais sans prendre de risque. Il y a régulièrement des réunions de sensibilisation/information à ce sujet.

ET CHEZ NOUS ?

Nos pompiers appartiennent au SDIS 77, qui compte 4 060 agents : 1 292 SP professionnels et 2 425 SP volontaires, plus 343 personnels administratifs, techniques et sociaux. Ils ont effectué 101 208 interventions en 2010 (1 toutes les 5 minutes) . Les pompiers du 77 sont répartis sur 5 Sièges de Groupement, 1 Centre de Soutien Logistique et 61 Centres d'Incendie et de Secours (CIS), dont 10 centres soutien.



Changis dépend du CIS de Trilport, lui-même soutenu par le centre de Meaux.

TRILPORT

Commandé par le Capitaine Philippe Belloy, avec 7 professionnels et 43 volontaires qui assurent une permanence de 6 hommes, c'est le CIS le plus proche. Celui qui interviendra en premier et pour des sinistres ne dépassant pas une certaine taille et/ou une certaine gravité. Il protège 10 communes et est doté de 4 engins, dont 1 VSAV et 1 FPTHC. Ce CIS assure

environ 1 200 interventions par an, dont 54 sur Changis en 2013, soit 50 Secours à Personne et 4 incendies (domicile ou véhicule), c'est-à-dire 7.5%.

Une nouvelle caserne est en cours d'aménagement pour ce CIS.

MEAUX

Lorsque les moyens humains ou matériels de Trilport ne suffisent plus, un centre de soutien est engagé. Pour Changis, celui de Meaux ou de la Ferté sous Jouarre en fonction des moyens nécessaires. Mais les secours peuvent venir de bien plus loin lors d'opérations spécialisées (risques chimiques, radiologiques, en milieux périlleux, subaquatiques etc.).

Avec environ 50 SPP et 50 SPV qui maintiennent un effectif de 18 pompiers par jour, 365 jours par an, le Centre de Meaux est la plus grosse unité du département, Une garde dure 24h et un SPP en fait 2 à 3 par semaine (ouille, mes 35h !). Le Centre de Meaux réalise environ 7 800 interventions par an et est commandé par le Commandant Laurent Girardièrre. Il est doté d'une douzaine d'engins motorisés principaux, dont 3 VSAV, 2 FPT, 1 BEA 33 (bras élévateur articulé de 33m - remplaçant la bonne vieille grande échelle), plus d'autres engins spécialisés dont une unité d'intervention subaquatique (plongeurs) et de 12 lots embarquables (assèchement, épuisement, destruction d'hyménoptères, capture d'animaux, tronçonneuses, réserve d'air, etc.).



pompiers (suite)



BEA 33 - Bras élévateur articulé de 33 mètres

Anecdote pour les mélomanes :
la sirène des engins correspond
aux notes de musique si et la.

Ouf ! Avec tout ça, nous sommes bien protégés.

Mais le matériel n'est rien sans les hommes
et femmes qui le mettent en œuvre.

Alors n'attendez pas que votre barbecue décide
de prendre le pouvoir : la prochaine fois que
vous croisez un pompier, faites-lui un grand sourire
pour le remercier, il va aimer...

Philippe Mollard



CCF - Camion Citerne Feu de Forêt



SAINT JEAN AUTOMOBILES
MECANIQUE ET CARROSSERIE
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

RN 3 - 77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
01 64 35 90 01
www.saint-jean-automobiles.fr




Olivier Decarsin
Agent général d'Assurances



22, rue Poterne Brunehaut, BP 43
77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE
Tél. 01 60 22 12 09 - Fax. 01 60 22 12 35 97
olivier.decarsin.ag@swisslife.fr

Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
et le samedi de 9h00 à 12h00

Vie, Retraite, Santé, Prévoyance • Auto, Habitation •
Produits Financiers • Particuliers et Professionnels

N° ORIAS : 07007813

Tel : 01.64.35.75.75



Le Beau Rivage

Terrasse bord de marne

beaurivage77@wanadoo.fr | 72 rue pasteur
www.le-beaurivage.com | 77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux



Carte d'identité

RENOUVELER VOTRE CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

Si vous désirez la renouveler, c'est gratuit. Il faut vous rendre à la Mairie de Changis avec les pièces justificatives nécessaires. Vous pouvez demander le renouvellement de votre carte d'identité avant ou après sa date d'expiration.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande.

Les documents à présenter dépendent de la date de délivrance de la carte à renouveler ou de la possession d'un passeport récent.

L'ancienne carte doit être présentée. Si vous ne possédez plus l'ancienne carte, la procédure de demande sera différente : perte ou vol.

Perte : La déclaration peut se faire en même temps que le dépôt du dossier en mairie si vous demandez une nouvelle carte d'identité immédiatement. Vous devez déclarer la perte de votre carte d'identité aux autorités de police ou de Gendarmerie seulement si vous ne souhaitez pas en redemander immédiatement une nouvelle.

Vol : Si la carte d'identité a été volée, il faut en faire la déclaration (Police ou Gendarmerie) pour pouvoir en demander une nouvelle. Les documents à présenter dépendent de l'ancienneté de la carte volée et de la possession d'un passeport sécurisé.

PIÈCES À FOURNIR POUR UN RENOUVELLEMENT :

Un **formulaire de demande de carte d'identité** (à compléter et signer) est remis au guichet. Vous devez le remplir et le signer. Attention : vous pouvez le télécharger en ligne, mais le format ne correspond pas toujours à celui employé par certaines Mairies.

Dans tous les cas :

Votre ancienne carte d'identité : original + photocopie

2 photos d'identité identiques et conformes aux normes

Justificatif de domicile : original + photocopie

Si votre carte d'identité est récente (valable ou périmée depuis moins de 5 ans) : c'est tout.

Si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, plusieurs cas :

Si vous avez un passeport valide : votre passeport (original + photocopie)

Si vous avez un passeport périmé : votre **passeport sécurisé** (biométrique ou électronique) valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou **passeport Delphine** valide ou périmé depuis moins de 2 ans (original + photocopie).

Si votre passeport est plus ancien : **acte de naissance** de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original. Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : **justificatif de nationalité** française (original + photocopie).

Si vous n'avez pas de passeport : **Acte de naissance** de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) original. Si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité : **justificatif de nationalité** française : original + photocopie

Tous les détails sont sur le site <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F21089.xhtml> du Ministère de l'Intérieur et sur <http://www.interieur.gouv.fr/>, mais n'hésitez pas à demander des renseignements et de l'assistance en Mairie.



MARCHÉ DE L'AVENT

Le vendredi 19 décembre a eu lieu le premier "Marché de Noël" de Changis sur Marne.

Ce marché à l'échelle de notre village accueillait 10 exposants de la région dont la maison de Champagne Sourdlet-Diot (primée par plusieurs coups de cœur au guide Hachette) ainsi que le chocolatier Roland Réauté.

La volonté d'organiser ce marché est née de l'envie de rassembler les Changis-sois autour de notre tradition (gourmande) en cette période de partage qu'est l'Avent.

Chose réussie car, malgré les intempéries, nombreux ont été les courageux qui sont venus déguster une gaufre liégeoise toute chaude, s'offrir "un p'tit verre de vin chaud", se brûler les doigts en épluchant des marrons grillés ou encore se régaler avec une tartine lardons/fromage. Outre ces gourmandises, il était possible de fleurir sa table de Noël avec Xéna création, prendre son Champagne, ou encore offrir un présent grâce aux créateurs locaux.

Cet événement est le fruit d'une équipe motivée et pleine d'envies que vous pouvez rejoindre en vous faisant connaître en Mairie. **La transformation de cette commission municipale en association est en cours.**

Cette association se veut apolitique. **Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues**, son seul but sera de rassembler les Changissois pour contrer l'individualisme guettant.

Comme nous l'ont montré les terribles et odieux événements de ces dernières semaines au sein de notre territoire, seule l'unité nationale peut vaincre, et cela commence à notre échelle par la solidarité et la cohésion municipale.

Grégory Lambert



CONCERT DE NOËL



Dans la continuité des années précédentes, un concert de Noël a été organisé par la Municipalité. Il a eu lieu dans la soirée du vendredi 19 décembre, en notre église Sainte Madeleine.

Cette année, toujours dans l'esprit intergénérationnel, la Municipalité a voulu proposer un concert qui plairait aux plus jeunes comme aux plus anciens et, au regard de ce qui fonctionne aux alentours, à l'unanimité a été choisi : le Gospel.

Ce fut donc la chorale Gospel "Lueur d'espoir", de l'association "Joie et partage" de Meaux qui a assuré le spectacle avec, en première partie, l'école de musique du Pays Fertois.

Notre église, chauffée pour l'occasion, a été une nouvelle fois un lieu de rassemblement car 136 participants ont assisté à ce concert, activement, en chantant, en dansant même pour certains et tous en sont ressortis sourire aux lèvres, montrant leur satisfaction.

La réussite de cette soirée nous encourage à la renouveler. Alors, à l'année prochaine...

Grégory Lambert



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Ce samedi 17 Janvier il y avait affluence à la Mairie, dans la salle du Conseil Municipal.

La raison en était honorable et festive, puisqu'il s'agissait de récompenser les Changissois et Changissoises pour le 7ème Concours des Maisons Illuminées.

Après que Mr le Maire ait rappelé l'histoire et fait ses compliments à tous les participants, après que Marcel Ferrier ait, de son côté, insisté sur l'importance festive (les illuminations de Noël sont toujours synonymes de Fête) et sur le côté économique (de plus en plus les participants utilisent des guirlandes à LED, moins gourmandes en énergie), la remise des prix pouvait commencer.

Tout d'abord, la catégorie "*balcons*" concernait la Résidence de la Ducharme, puis ce furent les maisons individuelles avec leur lot de diplômes de "*Guirlande d'encouragement*".



Enfin arrivèrent au podium d'honneur : Mr et Mme CARRIER "*Guirlande de Bronze*", Mr et Mme DEMAIRE & Mr et Mme HOUVERT "*Guirlande d'Argent*" ex-æquo, et Mr et Mme NEUSCHWANDER "*Guirlande d'Or*" (photo à gauche).

Tout cela ne pouvait se faire sans une ovation à Mr DUCHEMIN qui a donné à beaucoup le goût de cette décoration hivernale.

Les 4 premiers furent récompensés par la Municipalité avec des bons d'achat et, pour clore cette célébration, nous avons trinqué en pensant déjà à d'autres idées lumineuses pour le prochain Noël.

Remerciements

Tous les concurrents et moi-même remercions la Municipalité pour l'intérêt qu'elle porte à cette manifestation et pour le "pot" qu'elle a organisé.

Marcel Ferrier

HISTOIRES MAGIQUES

Afin de ne pas faillir aux traditions et fêter dignement l'arrivée des vacances de Noël, la Municipalité a offert aux enfants de l'école de Changis un nouveau spectacle :

"Histoires Magiques"

De la magie, du rêve, de la poésie se sont emparés de tous les enfants, et rires et applaudissements ont retenti.

A la fin du spectacle, le Père Noël était au rendez-vous et n'avait pas oublié sa hotte garnie de bonbons délicieux.

Quelle charmante après-midi !

Samedi 20 décembre 2014

C'est le jour tant attendu des petits enfants qui n'ont pas encore la chance d'aller à l'école : Le Père Noël va arriver...

La petite ponette attelée à sa carriole attend sagement le départ. Papa Noël, barbe neigeuse et houppelande rouge, prend place dans la charrette. Et hop, les voilà partis dans les rues de notre village.

Leur arrivée dans chaque demeure émerveille les enfants qui serrent précieusement contre leur cœur le cadeau que le mystérieux "Papa Noël" leur a offert.

Ce jour restera sûrement dans leur mémoire un moment magique.

Merci, cher petit Papa Noël.

Micheline Ducreux



d'hier à aujourd'hui

CHANGIS DURANT LA GUERRE 14-18 (SUITE DU N°17)

2 Août 1914 - Cet ordre de mobilisation générale, affiché par le garde-champêtre Louis Laplaige sur le panneau de la Mairie, ne provoqua ni stupéfaction, ni affolement. Il faut dire que, malgré la censure qui avait interdit d'évoquer des "menaces de guerre", Le Pays Briard, La République de Seine-et-Marne et La Croix faisaient état, eux, de "menaces sur la paix" et ce, depuis plusieurs mois ! Comme, par ailleurs, on n'avait cessé de vanter la puissance de notre armement, la supériorité de nos soldats d'active et de leurs chefs, le poids de nos alliances militaires, les Changissois - comme tous les Français - étaient persuadés de la défaite éclair des Prussiens et donc d'une guerre de 3 ou 4 mois !

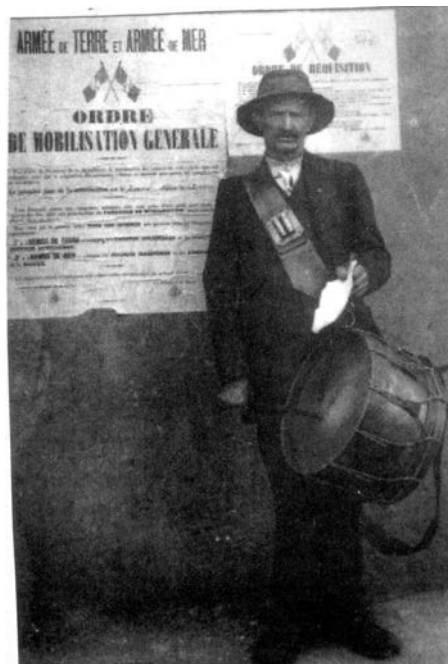
Rentrés chez eux, les hommes mobilisables se mettent à la recherche de leur fascicule de mobilisation ou de leur livret militaire. Certains ont du mal à les retrouver mais, le 3 Août, chacun d'eux reçoit une carte d'ordre d'appel sous les drapeaux.

Nombre de journaux ou revues de l'époque évoquent les appelés se rendant à leur gare de départ, le sourire aux lèvres et "la fleur au fusil". C'est une réalité, eu égard à la certitude d'une courte guerre. Mais on évite de montrer - censure oblige ! - les familles qui, après avoir fait bonne contenance au moment du départ, ont les larmes aux yeux en voyant les wagons disparaître dans la fumée des trains en partance. Dans notre village, ce sont 50 hommes, la plupart chefs de famille, qui partirent pour le front, dès 1914 pour beaucoup d'entre eux, les années suivantes pour les plus jeunes... Cent ans plus tard, pour nombre de Changis-

sois(es) d'aujourd'hui, ces soldats, qui allaient subir un imprévisible enfer, sont des inconnus, des noms sans images. Pour autant, devons-nous laisser leur mémoire s'effacer dans un définitif oubli ?

Beaucoup de maisons que nous habitons ont été les leurs, furent bâties ou restaurées par eux, nos jardins ont été leurs jardins, certains furent baptisés et mariés dans

notre église, allèrent dans notre école et, pour quelques-uns, eurent des descendants qui sont aujourd'hui nos voisins. Si nous tenons compte de ces réalités et si nous pensons à leur calvaire enduré pendant la Grande Guerre, nous ne pouvons pas les oublier.



Plaque de cette époque, sur une des portes de notre maison et qui s'y trouve toujours...



Pour accomplir ce devoir de mémoire, nos archives municipales nous seront, une fois encore, d'une aide capitale. Il y a peu, j'y ai découvert, égaré dans un dossier totalement étranger à la Guerre de 14, un précieux document dont voici l'intitulé :

*Etat des Soldats de Changis-sur-Marne
présents aux Armées pendant la Guerre 1914-1919.*

Classe			Classe			Classe		
1881	Vinant	Emile	1901	Goujon	Gustave	1914	Bienner	Marcel
1887	Jouard	Etienne		Leroy	Alfred		Collin	Albert
1888	Delagneau	Emile	1902	Colbin	Georges	1915	Jarot	Maurice
1889	Rinchon	Jules	1903	Sergent	Albert		Poiré	Georges
1892	Derex	Maurice	1906	Michel	Emile	1916	Collin	Gabriel
	Lorthioir	Jules	1907	Cottray	Charles		Goujon	Lucien
	Murat	Denis		Jarot	René		Laplaige	Gaston
1894	Dequincy	André	1908	Renoult	Elie	1917	Bienner	André
	Lecointre	Emile	1910	Pottier	Eugène		Roskam	Antoine
1895	Paris	Eugène	1911	Feurté	Georges		Schneider	Gustave
1896	Colbin	Adonis		Platrier	Georges	1918	Brugnon	Marcel
	Féret	Romuald		Tarisien	Georges		Vinant	Pierre
	Lambert	Clovis	1912	Charpentier	Lucien		Laplaige	Roger
1897	Michaux	Jules		Offroy	Marcel			
1898	Plique	Léon		Petiot	Maurice			
	Robcy	Léon	1913	Féret	Lucien			
1899	Gibert	Albert		Feurté	Henri			
	Colbin	Emile		Goujon	Fernand			
1900	Décolasse	Paul		Schneider	Emile			

N.B. : Un problème technique a fait que des erreurs se sont glissées dans l'article précédent (TU n°17).
Toutes nos excuses.

Grâce à cet état nominatif, nos soldats de 14-18, redevenus identifiables, sortent enfin d'un injuste néant qui effaçait leur courage, leurs souffrances et, pour certains, le sacrifice de leur vie.

En l'espace de quelques heures, Changis vit ainsi partir pour le front les hommes des classes 1881 à 1915, soit plus de 40 soldats. A l'inquiétude des mortels dangers encourus par chacun d'eux s'ajoutait, pour leur famille, la brutale obligation de les remplacer dans leurs activités. Par qui ? Par les jeunes de 14 à 18 ans, par les hommes de plus de 50 ans et surtout par leurs épouses ou leurs mères. Plus des trois quarts des appelés travaillaient dans les fermes du village : les uns, peu nombreux, cultivateurs-patrons, les autres, ouvriers agricoles, charretiers, charrons, maréchal-ferrant, bûcherons, manouvriers... La suppression des permissions agricoles - sauf pour les conducteurs de machines - aggravait encore plus la situation. Or, la moisson devait impérativement débiter : ni les blés, ni les avoines ne pouvaient attendre. Et puis viendraient vite les betteraves, les labours, les engrais et les semailles... Pour eux aussi, adolescents, femmes, grands-pères, la guerre serait sans pitié. Peut-être se rassurait-on en pensant qu'elle serait courte ! L'avenir, hélas, allait les démentir...

Michel Ducreux



à suivre...



En vous promenant du côté du Chemin des Vieilles Noues, vous vous demandez peut-être quel est cet entrepôt avec des grues et engins de TP. Il s'agit du groupe Gefor. Nous leur avons demandé de nous parler de ce site :

LE GROUPE GEFOR S'EST IMPLANTE A CHANGIS SUR MARNE

Depuis 1993, le Groupe GEFOR, organisme de formation continue, accompagne des adultes dans la réalisation de leur projet professionnel et a pour activité principale la conduite d'actions de formation auprès de salariés et demandeurs d'emploi souhaitant se reconverter professionnellement ou obtenir un diplôme, une certification.

Chaque année, plusieurs centaines de personnes sont formées sur nos différents sites pédagogiques de Paris, Nantes, Marseille et, depuis peu, Changis sur Marne.

Nous intervenons sur deux domaines principaux : le tertiaire et le bâtiment / travaux publics.

Dans nos locaux de Paris, Nantes et Marseille nous proposons des formations d'une durée d'un an durant laquelle les stagiaires suivent des cours d'enseignement général et professionnel (conformes aux référentiels de l'Éducation Nationale) et débouchant sur l'obtention d'un Baccalauréat professionnel ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dans les domaines du commerce, de la banque, de l'informatique, de l'assurance ou de l'assistantat.



ZOOM SUR CHANGIS :

En 2014, le Groupe GEFOR a décidé d'implanter sa plateforme d'évolution pédagogique pour les formations en bâtiment / travaux publics à Changis sur Marne, idéalement situé à 35 minutes de Paris.

Suite à l'achèvement de la première partie des travaux, nous accueillons d'ores et déjà des stagiaires en formation débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en grues et engins de chantier. Durant celle-ci les stagiaires acquièrent les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des engins de chantiers en toute sécurité, en conformité avec les recommandations de la CNAMTS.

Fin 2015 la totalité de notre site sera achevée, nous permettant ainsi de proposer des formations pour tous types de CACES® (nacelles, ponts roulants, engins logistiques...) ainsi que la formation au permis poids lourd.

Notre site sera alors constitué :

- D'une zone d'évolution pour les grues à Tour GME et GMA et les engins de chantier,
- D'une piste pour les poids lourds,
- D'un entrepôt et d'un magasin école pour les formations de caristes et préparateurs de commandes,
- De bureaux et de salles de formation équipées.

Pour toute demande d'information ou renseignement complémentaire, notre équipe est à votre disposition au 01 55 35 00 20



Parking de la Gare

La Gare de Changis a du succès. Ce sont non seulement les Changissois, mais de nombreux habitants des communes alentour qui viennent y prendre leur train. Pour une raison simple : son parking est gratuit. Contrairement à celui de la Ferté, par exemple. Il y a donc de plus en plus de voitures garées, notamment **côté nord** des voies : les Hauts de Changis. Le nombre de places étant limité (63 en tout dans les deux parkings), on a vu se développer un stationnement "sauvage" sur les trottoirs des rues adjacentes d'en moyenne 27 véhicules par jour. Hors le fait que c'est illégal (PV de 2ème catégorie : 35€), il faut tenir compte de la gêne pour les riverains.

De la même façon, **au sud** des voies (rue d'Ussy), la capacité du parking est de 69 places et, en moyenne, 50 véhicules supplémentaires y stationnent hors emplacements et sur les accotements.

La récente fusion RFF/SNCF laisse peut-être augurer d'une approche différente de celle qui est opposée à la Municipalité depuis 2011 afin de résoudre ensemble ces problèmes. Le 30 janvier dernier s'est donc tenue, sous la présidence du Maire, une réunion à la Mairie, pour faire le constat de la situation existante et envisager les solutions adaptées.

Il est clair qu'il existe un déficit de places de parking disponibles, il faut donc en créer. Plusieurs options sont envisageables. La commission continue à travailler pour choisir celle qui servira le mieux les besoins et la sécurité des usagers comme des riverains, sans nuire à l'environnement.



Parking "sauvage" rue M. Neyrat



PRO&Cie
Vente et service après-vente,
télé LCD, plasma, machine à laver,
petit électroménager et art de la table
01.60.32.28.20

Centre-ville
35, rue des Pelletiers
77260 LA FERTÉ-S/S-JOUARRE

Parking à proximité

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Ouvert le dimanche matin



Dominique LATRE
Audioprothésiste

Le spécialiste de l'audition et de la vue



BILAN ET ESSAI GRATUITS N'hésitez pas à vous renseigner !

12, place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
01.60.22.03.00



Salon de Coiffure Mixte
L'HAIR D'USSY
01 60 09 23 93



11 rue de Changis 77260 Ussy sur Marne



LES AMIS DE LA NATURE

L'Association des Amis de la Nature est une association apolitique, qui a pour but d'encourager par tous les moyens dont elle dispose, les initiatives, tendant à améliorer ou préserver tout ce qui a trait aux places, sites, bords de Marne, etc., en un mot : pour le moins maintenir ou rendre agréable la vie de l'ensemble géographique Changis sur Marne / Saint Jean les Deux Jumeaux, protéger la nature et promouvoir des actions communes concernant la qualité de la vie.



Les Amis de la Nature vous proposent pour 2015, 4 ateliers "Art Floral".

Le samedi 21 mars 2015 à 14H30. *Cet atelier sera suivi de l'Assemblée Générale à 16h30.*

Le samedi 13 juin.

Le samedi 12 septembre.

Le samedi 21 novembre.

Ces ateliers sont animés par une animatrice bénévole M-Jo et se tiennent dans la grande salle du foyer.

Pour vous inscrire et tous renseignements complémentaires, me contacter au 01 75 05 85 51 ou par courriel à : amisdelanature@sfr.fr

Le Président : *A. Tournier*

CHANGIS SUR SCENE

Malgré l'acharnement que mit un maniaque à arracher nos affiches à Changis, Saint-Jean et Sammeron, le public fut fidèle au rendez-vous théâtral de novembre 2014. Nous avons dû même jouer à guichet fermé sur deux dimanches.



Hélas, nous avons dû annuler les deux dernières séances car une de nos comédiennes avait été blessée. Rassurez-vous, elle a retrouvé santé et dynamisme.

Comme nous avons de nombreuses réservations pour ces deux séances, nous avons décidé de reprendre cette comédie en novembre 2015. D'autre part, de nombreuses personnes l'ayant déjà vue nous ont promis de revenir.

Donc rendez-vous en novembre pour deux heures de gaîté à voir et revoir *Pyjama pour six* de Marc Camoletti.

Le metteur en scène
Georges Le Roy



CHANGYM'

Envie de faire du sport, de bouger votre corps dans une ambiance conviviale et sympathique ? N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Encadrée par un professionnel, la gym est adaptée et pour vous faire une idée, deux cours d'essai vous sont offerts !
Donc plus d'excuses !



Cours adultes le lundi de 19 h 30 à 21 h.

Cours seniors le mardi de 11 h à 12 h.

Renseignements au
06.59.35.23.07 ou
01.64.35.75.48

Infos :

L'Assemblée Générale de notre association s'est déroulée le lundi 8 décembre 2014 dans une bonne humeur collective.

Après avoir présenté nos comptes et élu une nouvelle correspondante au sein du bureau, nous avons pris le pot de l'amitié avec nos adhérents.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux licenciés et cela tout au long de l'année.

Cordialement

Muriel de Changym'



U.S. CHANGIS - SAINT JEAN - USSY - SAMMERON - SIGNY SIGNETS



L'Union Sportive, Saison 2014

Bilan 55ème saison (Effectif 202 joueurs et dirigeants dont 78 jeunes de 6 à 18 ans).

Après la montée de nos 2 équipes seniors notre objectif principal était de jouer le maintien dans leurs divisions respectives, de travailler sur la formation, ainsi que sur l'école de foot. Nous allons faire le bilan sportif des différents résultats :

1) Seniors

Concernant l'équipe A, coachée par *Y. St. Luce*, elle termine 4^{ème} de son groupe après s'être maintenue dans le trio de tête pendant la majeure partie du championnat, ce qui nous a poussés à jouer la montée en 1ère division, la déception fut grande auprès de l'ensemble du groupe. Après 5 années de travail, *Yannick* va occuper d'autres fonctions au sein du club.

Jonathan Biraud éducateur fédéral prend en main l'équipe pour cette nouvelle saison.

Malheureusement, l'équipe B composée essentiellement de jeunes joueurs n'a pu se maintenir. *David Princep*, nouvel entraîneur, passe des U17 aux seniors, avec pour objectif la remontée.



2) Vétérans

Les plus de 35 ans qui jouent en excellence ont encore porté haut les couleurs du Club et nous sommes fiers de leur 2^{ème} place obtenue dans un championnat où brillent toutes les grosses équipes de Seine et Marne Nord.

Pour nos supers vétérans (plus de 45 ans), le début de l'année fut difficile avec une 1^{ère} victoire au printemps, mais toujours avec le plaisir de jouer comme à 20 ans



3) U17 - U15 - U13

L'équipe U 17, qui était en entente avec La Ferté sous Jouarre, termine 7^{ème} de son groupe et s'est maintenue en 2^{ème} division, qui est refondée en groupe unique.

Les U15 finissent 2^{èmes} et accèdent à la division supérieure. Et cette année nous avons engagé l'équipe dans le nouveau championnat de foot à 7.

Les U13, finalistes du challenge Guérin, terminent la saison avec de nombreuses victoires en championnat et en tournoi

4) L'école de football

Le nouveau responsable de l'école de foot - *Lysian Lahalle* - et ses adjoints, ont permis à nos jeunes joueurs de découvrir la pratique du football et de continuer à parfaire leur apprentissage. Cependant, nous déplorons le peu de matchs joués, même si cela est indépendant de notre volonté, puisque le planning est géré par le district 77 Nord. Ainsi, nous avons pris des dispositions pour que nos joueurs soient le plus souvent possible sur les terrains grâce à la bonne entente que nous entretenons avec les clubs des alentours. Nos dirigeants (*Romuald, Julien, Philippe, Léo, David, Olivier*) ont également pu participer à plusieurs tournois avec de bons résultats.

Je remercie tous les autres dirigeants et parents qui ont répondu présent les mercredis et samedis pour l'encadrement et les transports. Et les différents sponsors pour l'achat d'équipements.

À signaler :

La nomination de *Guillaume Dubois* comme arbitre officiel et son poste de référent auprès du district 77 nord.

Notre brocante annuelle aura lieu sur le terrain d'Ussy le 5 juillet 2015.

G. Perrette





ASSOCIATION TETE ARTS

Atelier d'Art Plastique

Alexandra s'occupe de l'atelier d'Art Plastique depuis le mois de septembre.

De nombreuses œuvres ont déjà été réalisées avec différentes techniques :

Portrait à la peinture
Nature morte aux pastels
Perspectives,
Collage,
Peinture aux doigts (pour les plus jeunes),
Dessin...

A venir : un film d'animation !

L'heure se passe toujours dans la bonne humeur et l'envie de "faire beau" !

"C'est trop bien !"

Alexandra accueille les enfants de 14h00 à 15h00 et de 15h30 à 16h30 dans la salle d'Art Plastique, place de la Mairie.

Atelier théâtre ados

Le Groupe de théâtre ados répète tous les vendredi dans la salle du foyer rural de 18h30 à 20h00 sous la houlette de Laetitia de l'association "L'Âme en Scène". Ils préparent déjà leur pièce de fin d'année, qu'ils nous présenteront le 26 juin.

Plus d'information sur le blog de l'association : <http://tete-arts.blogspot.com/>

LVJ

SAINT JEAN TENNIS DE TABLE

Le club du tennis de table, basé à Saint Jean, s'entraîne depuis la rentrée dans le nouveau complexe à Changis sur Marne.

La période des championnats a donc débuté sous les meilleurs auspices.

La 1^{ère} phase nous a permis de nous adapter à la nouvelle salle qui se révèle agréable, fonctionnelle et qui permet d'accueillir plus de tables.

En ce début de 2^{ème} phase, nos 3 équipes adultes qui concourent en ligue Ile de France donnent le meilleur pour se maintenir. De belles rencontres et des matchs de plus en plus serrés.

Nos 2 équipes jeunes - 1 minime - 1 cadet - nous offrent des résultats encourageants et sont motivées pour continuer leur progression en cette 2^{ème} phase.

Le club accueille sur ses tables tout au long de l'année certains résidents de l'AEDE. Deux d'entre eux ont participé, le 7 février 2015, au Championnat de Seine et Marne en sport adapté et ont obtenu de bons résultats : Wilfried KIEFFER en 2^{ème} position et Jérôme CHEMIN en 4^{ème}. Ils participeront au championnat régional en ligue Ile-de-France à Bobigny le 28 mars 2015.

Des résultats engageants qui sont le fruit d'un travail permanent de nos joueurs, dirigeants et surtout de l'engagement de notre entraîneur diplômé d'État, Jérôme GIROUD.

La soirée Beaujolais annuelle, organisée par des membres et bénévoles de l'association du club, s'est déroulée dans une ambiance conviviale, animée et ludique.

Pensez dès maintenant à réserver votre soirée, la prochaine se déroulera le 21 novembre 2015.

Voilà un aperçu de notre association et bienvenue à tous ceux qui veulent venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Pascal au 06 89 95 86 16, ou Jean-Luc au 06 75 18 42 73.

Le Bureau



PARENTS D'ÉLÈVES : BROCANTE ET ARBRE DE NOËL

La brocante puériculture a rencontré le public qui était présent le 7 décembre pour trouver de beaux cadeaux de Noël. Les exposants venus de toute la région furent ravis de l'accueil. La brocante était complète et de bonnes affaires ont eu lieu.

L'arbre de Noël qui s'est déroulé le 12 décembre fut un grand succès. Plus de 80 enfants sont venus se faire photographier avec le Père Noël. Ils ont pu, après un goûter, voir un film magique.

A cette occasion, les enfants ont participé à créer et à installer la décoration du sapin, place de la mairie.

L'Association a offert un livre à chaque enfant scolarisé à l'école de Changis pour les fêtes de fin d'année.

La vente de gâteaux est suspendue suite au plan Vigipirate, elle reprendra dès qu'il sera suspendu. L'APE a une pensée émue pour toutes les familles meurtries suite à la tragédie Charlie Hebdo.

L'Association remercie tous les bénévoles, les parents, les enfants et tous ceux qui ont accordé si gentiment leur confiance.

Prochain événement, le 14 février ! Surprise ! Guettez le blog pour en savoir plus :

<http://associationparentschangis.over-blog.com/>

L'APE



L'ÉCOLE LE SAMEDI

Une décision qui ne fût pas prise à la légère lors de la mise en place de la réforme du rythme scolaire.

Un travail de réflexion a été opéré entre le corps enseignant de l'école des Tilleuls, les parents délégués élus ainsi que l'équipe municipale.

Un travail de fond a été entrepris avec pour principe fondamental de satisfaire au mieux l'équilibre des enfants et l'organisation de leurs parents.

L'école le samedi fût une décision commune où un intérêt particulier a été porté au respect de l'organisation des parents, déjà mise en place pour les mercredis, afin d'éviter une rupture brutale des habitudes. Un autre principe fondamental fut le respect du rythme biologique des enfants en préservant la pause en milieu de semaine, principe reconnu par le corps médical dans son ensemble.

Adhérer à l'école le samedi pour une meilleure qualité d'éveil des enfants tout au long de la semaine est bien là l'essentiel.

En effet, **dans l'intérêt des enfants**, il est important de s'interroger sur l'objet de la fatigue de certains enfants le samedi matin : la fatigue de la semaine moindre par rapport à la fatigue ressentie dès le mercredi matin pour les enfants qui ont école ce jour-là ; mais surtout et principalement l'heure tardive du coucher le vendredi soir.

En ce qui concerne un éventuel problème de garde le mercredi toute la journée, sans engagement de la Mairie, une étude est en cours pour mutualiser les structures existantes des communes limitrophes dont les minima d'enfants ne sont pas atteints.

L'école le samedi pour le mieux-être de nos enfants : **l'unique intérêt qui devrait être celui de tous.**

L'équipe municipale



CAMBRIOLAGES : QUELQUES MESURES À ADOPTER :

Savez vous que 80% des cambriolages sont commis le jour ? De plus, 37% des intrusions se font par la fenêtre et 35% par la porte. Ces intrusions peuvent être accompagnées de dégradations. Les cambriolages constituent un reflet de la délinquance qui frappe votre commune.

Pour éviter d'être victimes de cambriolages, quelques règles peuvent dissuader les délinquants :

Ne rien laisser dans votre jardin (si vous en avez un bien sûr) qui puisse être utile aux cambrioleurs (échelle, outillage, pieds de parasols...)

Bloquer les baies coulissantes avec une serrure centrale ou en plaçant une traverse en bois dans la coulisse intérieure.

Gêner le forçage des serrures en préférant un cylindre de serrure de moins de 5mm pour éviter l'arrachage et contre le perçage, laisser une clé engagée dans la serrure, tournée à fond.

Ne pas cacher vos bijoux, argent liquide et autres objets précieux dans la salle de bains ou dans la chambre : ces lieux sont immédiatement visités. A l'inverse, il ne faut pas les laisser trop visibles : il ne faut pas tenter le diable, selon l'expression.

Ne pas diffuser largement vos dates d'absence (congrès, vacances) mais prévenir vos voisins afin qu'ils surveillent tout événement insolite. De plus, vous pouvez demander à un voisin d'ouvrir les volets de votre domicile et de relever le courrier régulièrement. Le but est de laisser penser aux délinquants que vous n'êtes absents que pour une courte durée.

Prévenir la Gendarmerie de votre absence afin que des patrouilles soient effectuées.

Ces conseils n'éviteront peut être pas des cambriolages mais, si vous en êtes victime, ayez deux réflexes : Le premier prévenir la Gendarmerie et le second, ne toucher à rien dans votre domicile avant l'arrivée des gendarmes.

Ayez le réflexe citoyen en prévenant vos élus ou la Gendarmerie de La Ferté sous Jouarre (01 60 22 01 19) si vous voyez un véhicule ou des personnes faire du repérage.



Tendence Clotilde
06.81.38.25.17
Coiffeuse a domicile

Restaurant L'Auberge du Vieux Pâlé
Menu à 17.00€ le midi, et Menu Carte à 30.00€
51 rue de l'hop
77470 Montcaux-Les-Meaux
Réservation/Fax: 01.61.35.99.15
Fermé le dimanche soir et lundi.

E.M.J. Peinture
• Peinture & Papiers Peints
• Décoration
• Revêtements sols & murs
• Ravalement
Tél.: 01 60 25 61 15
Fax: 09 70 61 10 21
Port: 06.68.55.12.66
emj-peinture@orange.fr
14 rue de la Ducharme
77660 Changis sur Marne
SIRET 501 622 807 00011

Automat 77
Portail / porte de garage / automatisme
Mr.LOUREIRO
Mail: automat77230@gmail.com
17 allée du marchai
Saint-Mard 77230
06.73.74.86.84
06.51.75.74.49
www.automat77.com



Café de la Gare
BAR - TABAC - PRESSE
 du Lundi au Vendredi
 de 6h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
 le Samedi
 de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
Changis sur Marne

Château Marysien
**Restaurant - Traiteur
 de Réceptions**
 - Cocktails
 - Banquets
 - Cérémonies
 - Événementiels
 Au Château ou dans une salle de
 votre choix, notre Service Traiteur
 mettra tout en œuvre pour que
 vos moments soient uniques et
 inoubliables.
 www.chateau-marysien.fr
 2, quai Jacques Papin - Mary sur Marne - 77440 Lizy sur Ourcq
 Tél : 01 60 01 71 30 - Fax : 01 60 01 79 99
 chateau-marysien@wanadoo.fr

LUCAS
BATIMENT
 neuf et rénovation
 depuis 1965
 11, Chemin de Laval
 77260 USSY-SUR-MARNE
 Tél. : 01 60 22 13 08 - Fax : 01 60 22 70 87

Supérette de Saint Jean
 ouverte 7 jours sur 7
 8h30 à 13h
 15h30 à 20h
VOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ

**Entreprises
 Commerçants
 Artisans
 Associations
 Collectivités
 Particuliers**
Imprimerie du Faubourg
 Pour tous vos travaux commerciaux et publicitaires
 28, rue du Faubourg
 77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
 Tél. : 01 60 22 01 74 - Fax : 01 60 22 97 50
 E-mail : imprim.faubourg@wanadoo.fr - Site Web : www.imprimerie-ferte-sous-jouarre.com

BOUTIQUE
Must Informatique
 ST JEAN LES DEUX
 JUMEAUX
 28 Rue parleur - D609
 01 64 33 75 85 -
 must@must.fr
 Depuis 1994
 PARTICULIERS ET ENTREPRISES
 VENTES TOUT MATERIEL INFORMATIQUE - REPARATION TOUTE MARQUE
 PIÈCES DÉTACHÉES - PÉRIPHÉRIQUES - CONSOMMABLES - LOGICIELS
 SERVEURS HP - RÉSEAUX - AUDIT

Ent. LAMOTTE Frédéric
 PEINTURE DÉCORATION
 REVÊTEMENTS SOLS & MURS
 VITRERIE RAVALEMENT
 3, rue d'Ussy
 77660 Changis-sur-Marne
 Tél : 01 64 35 98 14
 Fax : 09 70 62 87 04
 Port : 06 85 94 39 24
 E-mail : frederic-lamotte@wanadoo.fr

DEPLA
 Adhérent Groupe UNIVERT
 Vente et réparation de matériels
 Parc et Jardins
 Revendeur des marques
 MTD - CUB CADET - STIGA - HUSQVARNA - ECHO - Kioti - RABAUD
 QUAD ET BUGGY HOMOLOGUE
 www.depla.fr
 Concessionnaire CASE IH Agriculture
 Zone Industrielle
 rue des Margats
 COULOMMIERS
 Tél. 01 64 75 88 55
 Zone Artisanale
 Allée des Platanes
 MEAUX
 Tél. 01 60 09 95 55

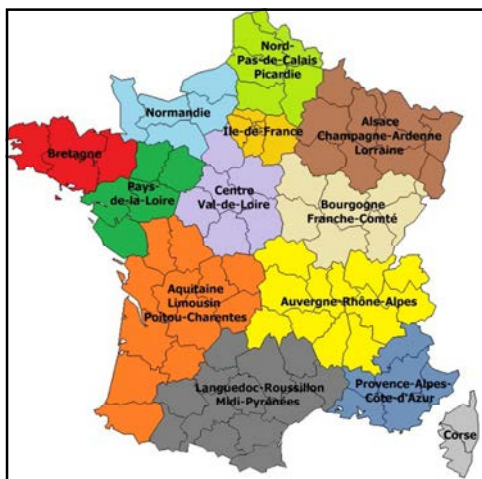


Elections 2015

DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des Conseillers Départementaux (qui remplacent les anciens Conseillers Généraux). Désormais c'est un binôme (un couple homme/femme) que vous élirez à cette occasion, pour 6 ans.

Avec le nouveau découpage des cantons, le nôtre (canton VI) est composé des communes suivantes : Armentières-en-Brie, Basseville, Bussièrès, Chamigny, **Changis-sur-Marne**, Citry, Cocherel, Congis-sur-Thérrouanne, Coulombs-en-Valois, Crouy-sur-Ourcq, Dhuisy, Douy-la-Ramée, Étrépilly, La Ferté-sous-Jouarre, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Germigny-sous-Coulombs, Isles-les-Meldeuses, Jaignes, Jouarre, Lizy-sur-Ourcq, Luzancy, Marcilly, Mary-sur-Marne, May-en-Multien, Méry-sur-Marne, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Nanteuil-sur-Marne, Ocquerre, Pierre-Levée, Le Plessis-Placy, Poincy, Puisieux, Reuil-en-Brie, Saâcy-sur-Marne, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sainte-Aulde, Sammeron, Sept-Sorts, Signy-Signets, Tancrou, Trilport, Trocy-en-Multien, Ussy-sur-Marne, Vendrest, Vincy-Manœuvre.



RÉGIONALES

Prévues initialement en mars 2015, les élections régionales auront finalement lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours (voir ci-contre la carte des 13 nouvelles régions de France).

Les dates précises des régionales seront officiellement fixées au cours de cette année 2015.

**Voter est un droit,
c'est aussi un devoir civique.**

Jardinerie du Soleil



**68bis, Avenue de Verdun
77470 TRILPORT
01 60 38 01 81**



**Toutes compositions florales
mariages, deuil, hall d'accueil entreprises**

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU CCAS

Présidé par Mr Susini, Maire de la Commune, il est géré et animé par Mme Ducreux, 2^{ème} Adjointe, qui mène les débats.

Missions obligatoires du CCAS

Les attributions du CCAS sont encadrées juridiquement par le décret 95-562 du 6 Mai 1995 : *"le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune et à ce titre il agit avec certaines orientations : aide et accompagnement aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et lutte contre l'exclusion"*.

Le Conseil d'Administration du CCAS doit procéder chaque année à une analyse des besoins sociaux de la population et définir ses priorités. Il peut apporter de l'aide dans les démarches administratives, aide à la réalisation des dossiers (CMU, RSA notamment) et réorienter sur les services concernés.

Missions facultatives du CCAS

L'aide du CCAS peut se présenter sous différentes formes :

Sous forme de prestations :

- prestation remboursable (prêt pour payer une facture)
- prestation non remboursable (secours financier, aide d'urgence, chèque alimentaire).

Ainsi, cette année nous avons pu aider plusieurs familles de la commune par le biais d'aides financières ponctuelles non remboursables, pour des achats alimentaires ou par la prise en charge de factures de cantine.

Sous forme d'accompagnement :

A Changis, chaque année, c'est le CCAS qui organise et finance le repas de l'Amitié : traditionnellement, un dimanche de Novembre, les plus "anciens" de nos administrés sont réunis autour d'un repas à thème et d'une après-midi conviviale.

Pour les fêtes, le CCAS a distribué les "colis de Noël" cherchant ainsi à conserver l'esprit des Fêtes chez nos concitoyens les plus isolés.

Rappel : Chaque demande d'aide doit être adressée sous pli cacheté au CCAS et déposée au Secrétariat de la Mairie. Toutes recevront la réponse des délibérations du CCAS. Chaque demande recevra la plus grande confidentialité des membres du bureau.

Quoiqu'il en soit, soyez certains que notre CCAS en 2015 restera un *trait d'union* entre les Changissois.

Elisabeth Moureau

SÉCURITÉ INCENDIE : AVEZ-VOUS PENSÉ À L'INSTALLER ?

Les détecteurs de fumée sont obligatoires dans les habitations à compter du 8 mars 2015 (loi n° 2010-238 du 9 mars 2010). Ils doivent avoir le marquage CE et être conformes à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.



Le propriétaire doit fournir et installer un détecteur de fumée dans son logement s'il occupe ce logement, ou en cas de mise en location en mars 2015. En revanche, si le logement est déjà loué en mars 2015, le propriétaire peut :

- acheter et faire installer le détecteur ;
- fournir le détecteur au locataire, à charge pour lui de l'installer ;
- rembourser l'achat et l'installation du détecteur au locataire.

C'est le locataire qui doit veiller à l'entretien de l'appareil. C'est donc lui qui doit éventuellement changer les piles de l'appareil lorsqu'elles sont usées.



ZOOM SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LE CENTRE SOCIAL

Notre Communauté de Communes assure de plus en plus de compétences et cette tendance est renforcée d'année en année par l'État. Notre journal communal s'en fera régulièrement l'écho afin de permettre à chacun de mieux la connaître et de bénéficier des services qu'elle propose aux habitants de notre Pays Fertois.

Aujourd'hui, le centre social.

Rôles du centre social

C'est l'une des missions de la CCPF : l'action sociale. Le centre social a été créé en 1994 sous la forme d'une association (ACIF) et compte 13 salariés permanents et 14 salariés en contrat d'insertion professionnelle. Il est également porté par des habitants associés à sa vie et à ses activités.

Son budget prévisionnel 2014 est de 645 389 € dont 33 % relèvent de la CCPF, 51 % de subventions versées par l'État, la région ou le département et le reste provenant des recettes des activités. Ses missions sont fixées par les élus de la CCPF en accord avec les partenaires financeurs, comme la CAF avec laquelle le centre social a signé une convention trisannuelle de partenariat.

Les principes premiers : écouter et accompagner les habitants dans leur vie quotidienne et répondre à leurs besoins.



Les actions en faveur des familles

- la "ludotek" : espace de jeux parents/enfants avec des jeux de société et animations diverses autour du jeu ;
- des sorties et des repas en famille ;
- des cours d'alphabétisation (apprentissage de la langue française) ;
- des accompagnements à la scolarité ;
- le Festival des Belles Histoires : programmation de contes en septembre/octobre dans les communes du canton ;
- des ateliers collectifs (activités manuelles, cuisine...) ;
- une information pour les familles (forum vacances/loisirs, forum bénévolat...) ;

- des rencontres pour les parents avec des professionnels éducatifs autour de l'éducation des enfants.

Contact : acif-secteurfamille@wanadoo.fr

Les actions en faveur de l'emploi

- un centre "ressources" (espace équipé d'ordinateurs, téléphones et imprimantes) pour renseigner les demandeurs d'emploi et les aider à accomplir leurs démarches ;
- des ateliers de formation en partenariat avec Pôle Emploi ;
- les "contrats verts" : recrutement en CDD de personnes éloignées de l'emploi par des activités d'espace vert.



L'aide aux assistants maternels et aux parents

Le "relais intercommunal d'assistants maternels" (RIAM) est un service gratuit et itinérant ouvert aux assistants maternels, aux employés de garde à domicile, tout comme aux parents et aux futurs parents :

- échanges professionnels et rencontres entre assistants maternels (204 sur le Pays Fertois) pilotés par deux éducatrices de jeunes enfants à La Ferté-sous-Jouarre et Saâcy-sur-Marne ;
- animations avec les enfants et leurs assistants maternels ;
- informations administratives pour les assistants maternels et les parents (liste des assistants maternels, démarches de recrutement, médiation en cas de litige, etc. Contact : ram@cc-paysfermois.fr

Bloc note : www.cs-paysfermois.fr - Courriel : acif-centresocial@wanadoo.fr - Tél. : 01 60 22 19 19



CHANGIS ET LA SANTÉ PUBLIQUE : ORTHODONTIE

Votre enfant a de 3 à 15 ans ? Il est d'âge orthodontique.

L'orthodontie - très souvent méconnue - permet d'avoir des dents bien alignées, plus fonctionnelles et qu'on gardera toute la vie. En plus d'un beau sourire...

Faites examiner votre enfant pour savoir s'il a besoin d'un traitement qui améliorera sa santé dentaire et générale.

Et c'est pour les adultes aussi...



**Pour tout savoir,
venez à la conférence
Samedi 28 mars 2015 à 18 heures
au Foyer Rural de Changis**

AU PROGRAMME :

L'ORTHODONTIE

Qu'est-ce que c'est ?

Pourquoi, pour qui ?

A quoi ça sert ?

Qui, quand, comment, où ?



Des explications simples
avec des exemples
(dessins, photos, vidéos),
des conseils pour vous guider
vers un diagnostic et un traitement réussis.
Et les réponses à vos questions...



Mairie de Changis sur Marne, Place du Docteur Cruchadeau, 77660
Tel : 01 64 35 90 74 - Tel : 09 60 37 24 56 - Fax : 01 64 35 71 26
e-mail : mairie.changis@wanadoo.fr - web : <http://www.changis-sur-marne.fr>